

Rapport de la commission chargée de l'étude du préavis n°66

Musée romain

Demande d'un crédit de CHF 635'000 pour le réaménagement de l'exposition permanente et pour divers travaux d'entretien du bâtiment

Nyon, le 19 septembre 2008

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission, composée de Mme Wuichet et de MM Bösiger, Colomb, Glasson (remplace Monsieur Frei), Mermilliod, Perrin et Durand (président et rapporteur), s'est réunie le jeudi 28 août 2008. Etaient également présents, la Municipale Monique Boss, le Municipal Claude Uldry et la conservatrice du musée Mme Véronique Rey-Vodoz. La réunion s'est passée en deux étapes : la première avec une visite dans le musée et une deuxième dans une salle de la Ferme du Manoir pour une discussion.

La commission tient d'ores et déjà à remercier la Municipalité pour les renseignements fournis lors de cette rencontre ainsi que pour les réponses données après la réunion du 28 août 2008 dans un courrier transmis le 5 septembre 2008.

Préambule

Comme annoncé dans le préavis, le Musée romain de Nyon fêtera le 30^e anniversaire de son existence. Après avoir subi un « lifting » en 1992, il apparaît nécessaire de réaménager le site afin qu'il puisse exposer les objets trouvés, améliorer leur exposition (explications, mises en contexte ...) et de mettre en exergue les murs de fondation de l'ancienne basilique qui font la particularité du musée. Par ailleurs, le côté vétuste du système d'éclairage – installé à sa création – n'est pas adéquat afin de mettre en évidence ces murs romains.

Il s'agit donc de donner une meilleure visibilité, car le Musée romain de Nyon est un des quatre plus importants sites romains en Suisse. C'est pour cette raison que le Service de la Culture et celui des bâtiments se sont regroupés afin de proposer un projet commun et cohérent.

Il est important de relever que le Musée romain n'est pas le seul monument qui fait partie du patrimoine historique et culturel dans la ville de Nyon. En effet, malheureusement l'amphithéâtre est actuellement laissé pour compte. De plus, hormis le Musée romain, on compte à Nyon le Musée du Léman et le Musée Historique (entrée gratuite). Or, seuls les deux premiers sont en réseau avec l'offre combinée alors que le dernier amène un grand nombre de visiteurs.

Visite

Muséographie et éclairage

Quelques constats sont faits par la conservatrice. Dans l'espace central, on trouve trois maquettes qui ont trois supports différents. Cela démarque d'une hétérogénéité que l'on peut voir dans le musée. Il n'est également plus possible de « bricoler » pour mettre de nouveaux objets. D'ailleurs, certains objets n'ont pas trouvé place dans le musée. Or, ce dernier tient compte des trouvailles et veut intégrer de nouvelles thématiques en fonction des nouvelles pièces.

Il faut donc reprendre les thématiques, ajuster les commentaires, les rendre plus synthétiques, et améliorer la graphie sur les panneaux d'informations.

L'éclairage apparaît également comme une nécessité absolue. Le but sera ainsi de mettre en avant l'élément principal du musée : les fondations.

Concernant les vitrines, l'idée est de garder le système de suspension, mais il faudra refaire le bois (limer et peindre), intervenir sur le système de suspension et réviser l'espace intérieur pour le rendre plus attractif.

Bâtiment

Les gros travaux sont : le sol, la peinture, les rails électriques, le système de verrouillage, un totem en métal pour signaler le musée et des meubles d'accueil.

La commission s'est interrogée sur la volonté de refaire le sol. Il est vite apparu que l'état du sol – qui a trente ans dans l'espace central – est marqué de styles différents et qu'il a déjà été rhabillé à quelques endroits. Ce rhabillage démontre à nouveau une certaine hétérogénéité dans le musée. Le vœu est donc de mettre un sol qui fasse ressortir les murs des fondations.

Lors de la visite, la commission s'est également intéressée à la question d'étanchéité de la dalle toiture ainsi qu'aux questions d'étanchéité. La Municipalité a répondu – dans un courrier daté du 8 septembre 2008 – que des travaux de réfection ont déjà été entrepris ces dernières années pour empêcher les infiltrations d'eau par la dalle toiture. Cependant, de nouvelles infiltrations apparaissent périodiquement et seule la réfection totale de cette dernière permettra de régler ce problème. Ainsi, des travaux devront être entrepris. Or, la Municipalité a décidé – pour des raisons de délai, car la phase de réaménagement de l'exposition permanente devant être terminée pour les 30 ans – de reporter la réfection de dalle toiture, car, selon la Municipalité, « *les infiltrations constatées aujourd'hui ne mettront, d'une manière générale aucunement en péril les travaux prévus dans le cadre du préavis n° 66* ».

L'espace d'entrée va être de plus remodelé, afin de rentabiliser l'espace pour le personnel et les produits à vendre. L'intention est de créer une penderie dans le local du concierge afin de dégager l'entrée lorsque des classes sont présentes ou lors des jours de pluie. La rampe d'accès à l'espace central sera également revue, en enlevant des informations afin que le public ait la sensation de rentrer dans un monument archéologique.

Pour finir, l'espace pédagogique – ô combien important lors des visites de classes – subira un réaménagement afin de mieux accueillir les élèves en visite.

Discussion - questions

Quels sont les travaux d'entretien planifié prévus au budget 2008 ?

La Municipalité répond – par courrier daté du 5 septembre 2008 – que seuls les remplacements du système de production de chaleur et du revêtement de sol de la rampe d'accès sont prévus dans le budget 2008.

De plus, avec la rénovation du parc électrique, on pourrait s'attendre à une baisse de consommation.

Quelle est la nécessité de mettre un sol plus foncé, le musée est déjà bien assez sombre ?

Le vœu est de faire un sol plus foncé mais pas un sol noir. Cette question revient à l'importance de l'éclairage qui est complètement à revoir dans le musée. L'incidence de l'éclairage est énorme. Cependant, il ne faut pas oublier que le musée est dans un espace souterrain.

Pourquoi ne pas mettre les 635'000.- pour l'amphithéâtre ? Quelle est la politique de mise en valeur de vestiges ? Quelle est hiérarchisation pour les rénovations ?

Pour répondre à ces questions, le rapporteur a décidé de reprendre les termes de la Municipalité – courrier du 5 septembre 2008 – afin d'être le plus transparent possible.

« La Municipalité accorde beaucoup d'importance à la revalorisation de la parcelle contenant l'amphithéâtre. C'est pourquoi elle a décidé de réaliser la première phase du projet « Jules » dès que possible.

L'étude d'avant-projet est complètement réalisée. Le Service de l'Urbanisme travaille actuellement à la modification nécessaire du plan de quartier pour aller plus avant dans l'avancement du dossier. Ce sont des changements de personnel au niveau de la direction du Service de l'Urbanisme qui ont retardé la finalisation des travaux au niveau du plan de quartier.

La Municipalité estime qu'on ne peut pas laisser le Musée romain sans travaux parce qu'il y a retard au niveau de l'avancement du dossier de l'amphithéâtre. Le Musée romain doit être entretenu et valorisé. Les deux projets doivent se réaliser. »

Que va faire le personnel lors de la fermeture du musée ?

Ils vont aider à la réinstallation du matériel/objets et des heures supplémentaires devront être reprises en vacances. De plus, le personnel sera utilisé pour festival international du film d'archéologie qui sera tout de même organisé malgré la fermeture du site.

Où en sont les recherches de fonds AMN (Amis des Musées de Nyon) ?

Il est difficile de se prononcer actuellement, car il y a une attente hypothétique en raison du statut du préavis.

Conclusion

Le Musée romain de Nyon doit effectivement connaître un nouveau souffle. Toutefois, ce n'est pas le seul monument historique nyonnais qui doit subir un rafraîchissement voire une restauration importante comme l'amphithéâtre. La commission est heureuse de savoir que la parcelle contenant

l'amphithéâtre est une préoccupation de la Municipalité et se réjouit d'ores et déjà de lire prochainement un préavis sur ce objet.

Comme indiqué en page 2 du préavis, le Musée romain « *doit impérativement développer son attractivité pour s'imposer dans une dynamique muséale entraînée par un Château que son nouveau statut rend particulièrement attractif* ». La commission invite donc la Municipalité à réfléchir à une interaction entre les trois musées afin d'augmenter les entrées du Musée romain et du Léman.

Alors, faut-il investir aujourd'hui 635'000.- dans le Musée romain ? A cela, la commission répond oui, car :

- un éclairage est indispensable et ne serait que bénéfique pour les objets présentés
- intégrer de nouvelles pièces actuellement devient un véritable casse-tête
- une certaine harmonie d'un point de vue du mobilier est nécessaire
- on sent les 30 ans dans ce musée
- Nyon doit défendre sa qualité de ville romaine et ne pas oublier que Noviodunum, était en 45 av. J.-C. l'une des villes romaines les plus importantes de Suisse
- Nyon doit encore devenir plus attractif d'un point de vue culturel et touristique

Ainsi, au vu de ce qui précède, la commission vous invite à prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 66 concernant la demande de crédit de CH 635'000 pour le réaménagement de l'exposition permanente et divers travaux d'entretien du bâtiment au Musée romain,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. Un crédit de CHF 635'000 est accordé à la Municipalité pour financer le réaménagement de l'exposition permanente et les divers travaux d'entretien du bâtiment au Musée romain,

2. Ce montant sera porté en augmentation du compte n° 9143-20 du patrimoine administratif, dépense amortissable en 10 ans pour l'ameublement d'un montant Fr. 318'000 et de 30 ans pour les autres travaux d'un montant de Fr. 317'000.

La commission

Nelly Wuichet

Michel Bösiger

Jacky Colomb

Philippe Glasson

Jean-Claude Mermilliod

Christian Perrin

Gregory Durand (président et rapporteur)